



Amtsblattportal  
Portail des feuilles officielles  
Portale dei fogli ufficiali  
Official Gazettes Portal

# Publications du 27.02.2026

27.02.2026

|                                                      |   |
|------------------------------------------------------|---|
| Autorités et droits politiques.....                  | 2 |
| Construction, territoire, énergie et transports..... | 2 |
| Annexes à la publication.....                        | 3 |

## Autorités et droits politiques

### Invitation

#### **Invitation Assemblée – Convocation de l'Assemblée primaire extraordinaire, Anniviers**

##### Annexe

#### **Assemblée primaire extraordinaire**

Convocation de l'Assemblée primaire extraordinaire

#### **Début de l'Assemblée**

27.04.2026, 19:00 heures

#### **Lieu de l'Assemblée**

Salle polyvalente de Zinal  
3961 Zinal

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture de l'Assemblée et nomination des scrutateurs.
2. Présentation et approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 17 novembre 2025.
3. Présentation et approbation du projet de révision globale du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ)
4. Divers

#### **Moyen de droit / Consultation**

Les documents relatifs au plan d'affectation des zones (PAZ) & règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 17 novembre 2025 sont à la disposition des citoyennes et citoyens dans le bâtiment communal à la route des Sampelèts 6 à Vissoie, pendant les heures officielles d'ouverture. Ces documents peuvent également être consultés sur le site de la Commune [www.anniviers.org](http://www.anniviers.org).

Des séances d'informations publiques auront lieu les 23 et 31 mars à 19h à la salle communale de St-Luc. Des représentants communaux seront également présents le 25 mars de 16h à 18h à la salle communale de St-Luc, pour des échanges ouverts avec la population.

Les observations éventuelles peuvent être adressées par écrit à l'administration communale, dans les 30 jours dès la présente publication.

#### **Point de contact**

Commune d'Anniviers  
Case postale 46  
3961 Vissoie

#### **Délai**

60 jours  
Expiration du délai: 27.04.2026

## Construction, territoire, énergie et transports

### Demande d'autorisation de construire

#### **Demande d'autorisation de construire - Changement d'affectation, agrandissement surélévation d'un bâtiment existant, Anniviers**

#### **Titre du projet de construction**

Changement d'affectation, agrandissement surélévation d'un bâtiment existant

**Numéro pour consultation eConstruction**  
4c37237b

#### **Requérant(e)**

Kevin Epiney architecte sàrl

#### **Auteur(e) de plans**

Kevin Epiney

#### **Auteur(e) de plans - Entreprise**

Kevin Epiney architecte sàrl

#### **Parcelle**

Parcelle 3341, No Folio 12, Section Grimentz, Lieu-dit Les Gères

#### **Coordonnées**

2'610'983 1'114'696

#### **Propriétaire**

GS Investissements Sàrl

#### **Affectation(s) de la (des) zone(s)**

Zone d'habitations collectives 0.50 hauteur 13m50

#### **Moyen de droit / Consultation**

Le dossier peut être consulté sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, route des Sampelèts 6 à Vissoie. Les oppositions doivent être formulées par écrit et sous pli recommandé (le timbre postal faisant foi), à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

#### **Point de contact**

Commune d'Anniviers, Service technique  
Case postale 46  
3961 Anniviers

#### **Délai de mise à disposition**

Expiration du délai: 30.03.2026

#### **Demande d'autorisation de construire - Mise à l'enquête réparatrice suite à la modification du projet autorisé le 01.10.2019, Anniviers**

#### **Titre du projet de construction**

Mise à l'enquête réparatrice suite à la modification du projet autorisé le 01.10.2019

**Numéro pour consultation eConstruction**  
4702fd7e

#### **Requérant(e)**

Déjères SA

#### **Auteur(e) de plans**

Antoine Vianin

#### **Auteur(e) de plans - Entreprise**

Atelier d'architectes Antoine Vianin

#### **Parcelle**

Parcelle 1695, No Folio 8, Section Grimentz, Lieu-dit La Côte

#### **Parcelle**

Parcelle 3329, No Folio 8, Section Grimentz, Lieu-dit La Côte

#### **Parcelle**

Parcelle 3331, No Folio 8, Section Grimentz, Lieu-dit La Côte

#### **Coordonnées**

1'114'225 2'610'175

#### **Propriétaire**

Terence Anthony Louis Spinolo

#### **Propriétaire**

Déjères SA

#### **Affectation(s) de la (des) zone(s)**

Zone d'habitations individuelles 0.30

#### **Moyen de droit / Consultation**

Le dossier peut être consulté sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, route des Sampelèts 6 à Vissoie. Les oppositions doivent être formulées par écrit et sous pli recommandé (le timbre postal faisant foi), à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

#### **Point de contact**

Commune d'Anniviers, Service technique  
Case postale 46  
3961 Vissoie

#### **Délai de mise à disposition**

Expiration du délai: 30.03.2026

# Annexes à la publication

Les pages ci-après présentent l'ensemble des publications comportant des annexes non structurées.

Invitation Assemblée – Convocation de l'Assemblée primaire extraordinaire, Anniviers

**Rubrique:** Autorités et droits politiques  
**Sous-rubrique:** Invitation  
**Date de publication:** KABVS 27.02.2026  
**Visible par le public jusqu'au:** 27.04.2026  
**Numéro de publication:** RE-VS05-0000000158

**Entité de publication**



Commune d'Anniviers, Case postale 46, 3961 Vissoie

## Invitation Assemblée – Convocation de l'Assemblée primaire extraordinaire, Anniviers

### Assemblée primaire extraordinaire

Convocation de l'Assemblée primaire extraordinaire

### Début de l'Assemblée

27.04.2026, 19:00 heures

### Lieu de l'Assemblée

Salle polyvalente de Zinal  
3961 Zinal

### Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée et nomination des scrutateurs.
2. Présentation et approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 17 novembre 2025.
3. Présentation et approbation du projet de révision globale du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ)
4. Divers

### Moyen de droit / Consultation

Les documents relatifs au plan d'affectation des zones (PAZ) & règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 17 novembre 2025 sont à la disposition des citoyennes et citoyens dans le bâtiment communal à la route des Sampèlets 6 à Vissoie, pendant les heures officielles d'ouverture. Ces documents peuvent également être consultés sur le site de la Commune [www.anniviers.org](http://www.anniviers.org).

Des séances d'informations publiques auront lieu les 23 et 31 mars à 19h à la salle communale de St-Luc. Des représentants communaux seront également présents le 25 mars de 16h à 18h à la salle communale de St-Luc, pour des échanges ouverts avec la population.

Les observations éventuelles peuvent être adressées par écrit à l'administration communale, dans les 30 jours dès la présente publication.

**Point de contact**

Commune d'Anniviers  
Case postale 46  
3961 Vissoie

**Délai**

60 jours  
Expiration du délai: 27.04.2026



# COMMUNE D'ANNIVIERS

## Information publique

### CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE EXTRAORDINAIRE

**LUNDI 27 AVRIL 2026 A 19H00**  
**A LA SALLE POLYVALENTE DE ZINAL**  
*Ouverture des portes dès 18h30*

1. Ouverture de l'Assemblée et nomination des scrutateurs.
2. Présentation et approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 17 novembre 2025.
3. Présentation et approbation du projet de révision globale du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ)
4. Divers

Les documents relatifs au plan d'affectation des zones (PAZ) & règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 17 novembre 2025 sont à la disposition des citoyennes et citoyens dans le bâtiment communal à la route des Sampèlets 6 à Vissoie, pendant les heures officielles d'ouverture. Ces documents peuvent également être consultés sur le site de la Commune [www.anniviers.org](http://www.anniviers.org).

Des séances d'informations publiques auront lieu les 23 et 31 mars à 19h à la salle communale de St-Luc. Des représentants communaux seront également présents le 25 mars de 16h à 18h à la salle communale de St-Luc, pour des échanges ouverts avec la population.

Les observations éventuelles peuvent être adressées par écrit à l'administration communale, dans les 30 jours dès la présente publication.

Anniviers, le 27 février 2026

L'ADMINISTRATION COMMUNALE